

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2020

Présents : Georges BALANCHE, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Dominique CHAUVIN, Emilie COULON, Daniel JEANNAUX, Laurent LESTIENNE, Audrey MENIN, François MIVELLE, Yvette RAMBOZ, Raphaël TOMATIS.

Absents :

Excusés :

1 – Election du Maire

Georges BALANCHE en tant que doyen d'âge prends la présidence de la séance.
Sont candidats à la fonction de Maire ; Dominique CHAUVIN et Laurent LESTIENNE.
Résultat du vote : 6 voix pour Dominique CHAUVIN et 5 voix pour Laurent LESTIENNE.
Dominique CHAUVIN est élu au premier tour.

Dominique CHAUVIN, reprends la présidence de la séance.

2 – Détermination du nombre d'adjoint

A l'unanimité des membres du conseil municipal le choix est fait de porter le nombre d'adjoints à trois.

3 – Élection des adjoints

Premier adjoint : est candidat François MIVELLE.

Résultat du vote : 10 voix pour François MIVELLE, 1 voix pour Daniel JEANNAUX.
François MIVELLE est élu au premier tour.

Deuxième adjoint : est candidat Daniel JEANNAUX.

Résultat du vote : 10 voix pour Daniel JEANNAUX, 1 voix pour Sylvie BOURGEOIS.
Daniel JEANNAUX est élu au premier tour.

Troisième adjoint : sont candidates Marine BINETRUY et Yvette RAMBOZ.

Résultat du vote : 6 voix pour Marine BINETRUY et 5 voix pour Yvette RAMBOZ.
Marine BINETRUY est élue au premier tour.

4 – Lecture de la charte de l' élu local

Lecture de la charte de l' élu local à voix haute par Dominique CHAUVIN. Ce texte sera remis à chaque conseiller à la prochaine réunion de conseil municipal.

5 – Questions diverses

Ouverture du camping

Dès le dé-confinement du 11 mai, le camping a ouvert avec une dizaine de camping-cars. En attendant les mesures gouvernementales du 02 juin prochain, uniquement l'eau et l'électricité sont rétablies. Les sanitaires restent fermés.

Courrier reçu

Stéphane DOURNEL, (Le Relais Médiéval) a adressé un courrier à la Mairie demandant une place de stationnement pour son véhicule à proximité de son restaurant pour son véhicule frigorifique. Un contact sera pris avec la gendarmerie pour voir l'endroit le plus approprié. Stéphane a aussi demandé la possibilité d'installer des vite-abris sur la place des Annonciades, l'idée nous paraît bonne pour augmenter le nombre de clients au vu des distanciations nécessaires. Nous prendrons la décision en fonction des annonces gouvernementales du 2 juin, suite à la prochaine étape de dé-confinement.

La séance à été levée à 22H25.

D. CUVIN
Maire,



MARIE DE NOZEROY
39250